

Restaurant du COS, ville de Limoges

Compte rendu de la commission de Restauration du 23/09/2021 à 14h00





Participants à la commission :

<p>POUR la ville de Limoges : Sabrina MARTIN - DSUS Johanna GUICHETEAU - DSUS Marilyn VIROULAUD - DSUS Carole LAURET - DSC Jean-Michel AUGAY - DDP Pascal GUYONNAUD - Service espaces verts Chantal VITTE - DDETSPP</p>	<p>POUR API restauration : Claude PONS - Chef de secteur Laurence BURBAUD - Chef gérante Marie FURLAN - Diététicienne</p>
---	---



Dans l'assiette

	Globalement, la prestation de restauration est satisfaisante. La qualité gustative est au rendez-vous. Les desserts sont bons, variés et bien présentés. Les entrées sont variées. L'équipe cuisine est très accueillante et aimable.
	Il est demandé de proposer chaque jour un choix de fruits frais entiers .
	Les frites ne sont pas assez dorées.
	Des ruptures sur les plats de remplacement (steak haché et frites) ont été observées après 12h45. Egalement, après 13h, il est important d'agencer les vitrines (entrées et desserts) de manière à visualiser tous les choix restants, sans avoir une impression de vitrine vide et de manque de choix.



Bilan et actions à mettre en place

OBSERVATIONS	ACTIONS À METTRE EN PLACE
Les plats de la veille ne sont pas signalés en ligne self, de même que leur réduction tarifaire.	L'affichage quotidien fera figurer le plat de la veille « zéro gaspi » avec son tarif et une annotation « sous réserve des quantités restantes ».
Les tables sont trop rapprochées les unes des autres, rendant la circulation difficile.	Un réagencement est à prévoir.

<p>La ville de Limoges est partenaire d'octobre rose cette année. Des éléments de décoration seront installés en salle.</p>	<p>Le restaurant participera à cette initiative. Des éléments de communication sont prévus (affiches et étiquettes self). Il est décidé que durant tout le mois d'octobre, le restaurant proposera tous les mardis et jeudis une entrée et un dessert de couleur rose. Pour l'organisation d'une éventuelle collecte de fonds, il est obligatoire de se rapprocher du service juridique API.</p>
<p>Certains convives demandent la suppression du surcoût covid appliqué au tarif du repas.</p>	<p>Ce surcoût est lié à certaines mesures covid (dressage des plateaux des convives et fourniture d'une bouteille d'eau individuelle). Si le protocole sanitaire permet de ne plus dresser les plateaux et de remettre en service les fontaines à eau, ce surcoût ne sera plus appliqué. Cette nouvelle organisation prendra effet au 4 octobre 2021. Une communication sera faite pour informer les convives.</p>
<p>En cas d'intempéries, il est gênant que les convives attendent à l'extérieur (car non abrité).</p>	<p>Le service du plat chaud se fera sur le pôle en fond de salle. Cela libèrera de la place pour permettra aux convives d'attendre à l'intérieur.</p>
<p>L'affichage des desserts étant centralisé, de l'attente est générée.</p>	<p>Des étiquettes individuelles seront positionnées en face de chaque dessert afin de fluidifier la file d'attente.</p>
<p>Le format des repas à thème est à revoir. En effet, ces derniers ne sont pas assez visibles.</p>	<p>Le COS se rapprochera du service communication en interne afin de trouver des solutions de communication autour des animations. Un point sera fait prochainement avec API.</p>
<p>Le restaurant n'est pas indiqué de l'extérieur. Certains convives ne sont donc peut être pas au courant de sa localisation.</p>	<p>Dans une logique de regain d'effectifs, le COS proposera des solutions pour localiser le restaurant (panneaux indicatifs extérieurs par exemple).</p>
<p>Certains convives souhaitent une plus grande fréquence de plats végétariens.</p>	<p>Des plats végétariens seront proposés 2 fois par semaine.</p>



Menus validés

Validation des menus du 27 septembre au 3 décembre 2021



Événementiel



Repas Frairie des petits
ventres
Le vendredi 15 octobre



Repas Beaujolais
Nouveau
Le jeudi 18 novembre



Repas Auvergne
Le jeudi 25 novembre

Merci de votre participation,
Nous nous retrouverons :
Le jeudi 18 novembre à 14h00

